



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

Privas, le 22 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Deuxième session des Assises de l'eau – mercredi 22 mars

Ce mercredi 22 mars 2023 se sont tenues la deuxième édition des assises de l'eau, coorganisées par l'État et le Conseil départemental, à Guilherand-Granges dans le cadre de la journée mondiale de l'eau. Elles s'inscrivent dans un contexte actuel de sécheresse hivernale inédite.

Après une année 2022 de records (records de températures maximales, d'épisodes de canicule particulièrement longs et précoces, et enfin de déficits pluviométriques dans le département de l'Ardèche), la sécheresse hivernale inédite de cette saison n'a pas permis de renverser la tendance en Ardèche, comme sur quasiment l'ensemble du territoire national.

En janvier et février 2023, seulement 10 à 30 mm/ mois de pluie ont été enregistrés, soit des déficits jusqu'à 80 % de précipitations habituelles, entraînant une sécheresse précoce de la végétation et des sols.

Enfin, les restrictions d'urbanisme pour risque de manque d'eau, décidées par le Préfet de l'Ardèche, actuellement en vigueur dans une vingtaine de communes (et quinze communes identifiées comme fragiles) soulignent encore un peu la situation de fragilité de notre département face à la ressource en eau.

La précocité du phénomène doit inciter tous les usagers à réduire autant que possible leurs consommations d'eau et à adopter une attitude économique en eau.

Au-delà de la gestion de crise, il importe d'engager rapidement des étapes de concertation et de réflexions prospectives de moyen et long termes pour améliorer la résilience du territoire.

C'est pourquoi le préfet et le président du conseil départemental ont rassemblé, pour la deuxième fois, les Assises de l'eau, ce 22 mars 2023 à Guilherand-Granges. Leur souhait était de poursuivre la grande réflexion entamée en 2022 avec les principaux acteurs du territoire sur les actions stratégiques à mener en termes de politique de l'eau. Il s'agit de poursuivre collectivement la démarche de transition hydrique (agriculture, eau potable, industries, tourisme, milieux naturels) et d'adaptation au changement climatique en cours.

Une large participation a témoigné de l'intérêt des acteurs territoriaux pour ce sujet de fond, qui nous touche dans notre quotidien, et a permis de balayer la majorité des nombreux enjeux, notamment au travers des témoignages d'acteurs de terrain.

Les trois groupes de travail mis en place à l'échelle des trois secteurs du département (par bassins versants) sous l'égide des trois sous-préfets et d'élus départementaux, depuis les premières assises de l'eau en septembre 2022, ont rendu leurs premières conclusions et pistes de solutions pour le court, moyen et long terme.

Ce sont ainsi 370 participants qui ont proposé des actions autour de quatre grandes thématiques :
1-Agriculture

2-Collectivités – Réseaux publics (AEP, assainissement, pluvial) – Urbanisme

3-Tourisme – Loisirs – Industries

4-Milieus aquatiques

Ces groupes de travail ont pour vocation d'approfondir leurs travaux dans les mois qui viennent et d'anticiper au mieux l'avenir proche et plus lointain.

Le Conseil départemental et l'État s'engagent à poursuivre l'accompagnement de ces démarches de concertation territoriale, et à discuter des orientations et propositions lors de la troisième édition des assises de l'eau à l'automne prochain.

Dans l'immédiat, pour répondre aux premières propositions issues des groupes territoriaux, un plan d'action opérationnel spécifique va être mis en œuvre dès les prochains mois dans les trois domaines suivants :

- optimiser les réseaux d'irrigation, accélérer la mise aux normes des retenues d'eau et leur disponibilité ;
- récupérer et mieux gérer les eaux de pluie sur les toitures des bâtiments publics ;
- améliorer le fonctionnement des réseaux pour l'alimentation en eau potable des collectivités.

* * *

« Notre monde se trouve à une époque charnière sur le plan environnemental, comme en témoignent les événements climatiques de cet automne et les sécheresses récurrentes. La ressource en eau, la qualité de ce bien rare et précieux, doit faire l'objet de toutes les attentions, y compris en Ardèche.

Dans notre département en effet, la gestion quantitative et qualitative de l'eau constitue un enjeu majeur, que ce soit pour les particuliers, les collectivités comme pour l'ensemble des activités économiques, agricoles bien entendu, mais aussi industrielles et touristiques. Enjeu majeur pour la biodiversité également.

Cette nouvelle session des Assises de l'eau a permis de partager la complexité du sujet, et a confirmé le besoin de concertation renforcée sur le partage de l'eau. Cet effort de concertation, déjà bien réel dans le département de l'Ardèche, sera indispensable pour trouver des nouvelles solutions tant sur le temps court que sur le très long terme. »

Thierry DEVIMEUX, préfet de l'Ardèche

* * *

« La concertation est notre maître mot. Aussi nous avons souhaité échanger et travailler avec tous les acteurs du territoire ardéchois, sur notre ressource en eau, véritable enjeu pour le département. Après la première session plénière des Assises de l'eau qui s'est déroulée en septembre 2022 à l'Hôtel du Département, des commissions de travail avec des référents sud, centre et nord (par bassins versants), se sont réunies pour travailler ensemble sur les problématiques locales.

Nous présentons aujourd'hui, comme nous nous y étions engagés des propositions réalistes dont l'objectif est de mettre en œuvre des actions à très court terme pour pallier l'urgence, dès cette saison 2023, et de poser une réflexion sur le long terme. Je tiens à féliciter les trois groupes de travail, composés d'élus locaux, de représentants du monde agricole, associatif et de la filière touristique pour leurs travaux constructifs et fédérateurs.

Nous avançons dans le concret avec bon sens et efficacité pour préserver et mieux gérer la ressource en eau indispensable au développement de l'Ardèche. »

Olivier AMRANE, Président du Conseil départemental de l'Ardèche

